

ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 11 juin 2025

Rapport de Commission ad hoc

Préavis n° 06-2025 - « Demande de crédit d'investissement pour un mandat d'assistance au maître d'œuvre (AMO) »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission ad hoc composée de Mesdames Ariane Dubuis et Virginie Burnier, et Messieurs Claude Molteni et Boris Wirrich s'est réunie le 21 mai à Rolle dans les bureaux d'Enjeu.

Madame Natacha Jaquier et Monsieur Daniel Moncada étaient présents afin de commenter le préavis à la commission. Les membres de la commission tiennent ici à les remercier.

Préambule du préavis n°6-2025

Plusieurs projets de rénovation ou d'aménagements doivent être lancés à court terme dans les établissements scolaires, dont l'association Enfance & Jeunesse à la gestion pour des raisons de sécurité et de pérennité des infrastructures. Ces projets impliquent des démarches techniques complexes, notamment en lien avec la réglementation sur les marchés publics. Or, le Secteur Bâtiments et Sécurité, déjà fortement sollicité par la gestion quotidienne et le suivi des chantiers en cours sur les deux sites scolaires, n'a pas les ressources nécessaires pour la charge de travail supplémentaire que représentent ces nouveaux projets. Dans ce contexte, le Dicastère Constructions a proposé de faire appel à un Assistant au Maître d'Œuvre (AMO) afin d'accompagner la planification, la coordination administrative et logistique ainsi que le suivi de certains chantiers stratégiques et urgents.

Remarques générales

Tout d'abord, nous souhaitons apporter une précision importante : il s'agit ici d'une discussion autour de l'octroi d'un crédit d'étude, et non d'un crédit d'investissement. Actuellement, nous sommes en phase d'analyse avant toute avancée concrète.

Réfection de la toiture du bâtiment A du Martinet

La Romande Energie est propriétaire des panneaux solaires installés sur la toiture et assume l'entière responsabilité de leur démontage et remontage dans le cadre des travaux. Ces panneaux, posés en 2016, ne sont pas à l'origine des infiltrations d'eau. Selon les normes ECA, la toiture était en bon état lors de leur installation.

Cette réfection dépasse les quotas des travaux publics. Il est donc essentiel de faire appel à un professionnel afin d'éviter tout désagrément futur. La gestion des entreprises et surtout la coordination du chantier seront primordiales. Cela demandera du temps, ainsi qu'une réflexion approfondie pour s'adapter aux horaires scolaires et garantir la sécurité.

Remise à niveau de la piscine

Monsieur Moncada s'appuie sur la première étude réalisée, ce qui lui permet de ne pas repartir de zéro. Actuellement, tout doit être remplacé, à l'exception des préfiltres et des filtres à charbon, compatibles avec le nouveau projet.

Il ne s'agit pas simplement d'une réfection, mais bien d'une rénovation complète. Les salles de sport actuelles sont insuffisantes pour permettre aux élèves de suivre leurs heures hebdomadaires de sport, rendant la présence d'une piscine dans l'établissement indispensable.

Portes de secours – Collège de Gilly

La porte de secours du parking n'est actuellement pas considérée comme telle, ce qui pose problème. Mettre à jour également d'autres sorties de secours permettrait notamment l'organisation des promotions de 11^e année, qui doivent aujourd'hui se dérouler sur deux jours.

Cela représenterait aussi une plus-value pour les sociétés sportives locales, dans un cadre récréatif. En effet, la salle de gymnastique n'est pas conforme pour accueillir des compétitions homologuées.

Ces démarches nécessitent un travail administratif conséquent au niveau communal et auprès de l'ECA, en raison des changements d'affectation liés au nombre de visiteurs potentiels. En attendant, les promotions peuvent cependant continuer à se tenir en deux fois en attendant.

Analyse

Concernant la toiture du bâtiment A, les travaux sont urgents et nécessitent effectivement des compétences spécifiques. Si Monsieur Moncada peut assumer certaines tâches sur son propre temps, celles-ci seront déduites des honoraires.

Les travaux seront de toute façon longs. Il est donc essentiel d'élaborer un projet durable, tourné vers l'avenir. Dans cette optique, nous estimons nécessaire de demander deux autres offres comparatives pour la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO), la proposition actuelle semblant être l'une des plus onéreuses du marché (200.-/heure). Il est probable que des alternatives plus abordables existent dans la région.

Quant aux mises à jour des sorties de secours du collège de Gilly, elles ne sont pas urgentes. Monsieur Moncada pourra s'y consacrer lorsqu'il en aura le temps, sans qu'il ne soit nécessaire de faire appel à une entreprise externe.

En conclusion :

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, la Commission vous demande à l'unanimité de ses membres, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre note des vœux suivants :

- Ajouter à la proposition initiale « Remise à niveau de la piscine » deux offres comparatives pour l'AMO afin de garantir une mise en concurrence équitable.
- Ne pas faire appel à l'AMO concernant le point « Les portes de secours du collège de Gilly » car ce point ne presse pas et peut être pris en charge sans AMO.

Et d'accepter les conclusions suivantes :

- Dans sa séance du 11 juin 2025
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°06-2025 Demande de crédit d'investissement pour un mandat d'assistance au maître d'œuvre (AMO) ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'achat de CHF 98'000.- TTC pour un mandat d'assistance au maître d'œuvre ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer ce mandat.

Rolle, le 26 mai 2025

Les membres de la Commission ad hoc :

Ariane Dubuis

Virginie Burnier

Claude Molteni

Boris Wirrich